

# BAROMETRE « ENFANTS A LA RUE » 2024

Constats est leviers d'action

Webinaire du 05/09/2024

unicef   
pour chaque enfant

UNICEF pour chaque enfant



## SOMMAIRE

- **Constats** - Retour sur les résultats du baromètre « Enfants à la rue » 2024
- **Discussion**
- **Plaidoyer et communication** - L'action de l'UNICEF France au niveau national
- **Villes amies des enfants** - Leviers d'action à l'échelle locale
- **Discussion**

## CONSTATS

Retour sur les résultats du  
baromètre « Enfants à la rue »  
2024

# LE BAROMETRE « ENFANTS A LA RUE » FAS / UNICEF

## Le baromètre « Enfants à la rue » c'est :



Un partenariat entre la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et l'UNICEF France pour **mettre en lumière la situation des familles et enfants sans domicile et alerter les pouvoirs publics.**



**Une analyse des données recueillies par le 115** et centralisées par la FAS et **des constats** sur le contexte de crise du logement et ses conséquences sur l'effectivité des droits de l'enfant.



Des supports de **communication** et de **plaidoyer** (des recommandations pour un renforcement des politiques de lutte contre le mal-logement sont formulées et portées à la connaissance des pouvoirs publics).

## Le baromètre « Enfants à la rue » permet de recenser :



**Le nombre de personnes en familles hébergées et la nature des solutions** qui leur sont proposées (CHU ou hôtel).



**Le nombre de personnes en familles restées sans solution d'hébergement** à la suite de leur demande au 115, faute de places disponibles ou compatibles avec la composition du ménage (**demandes non pourvues**).



unicef  
pour chaque enfant

Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

AOÛT 2024

## Les limites du baromètre :

**Les données du baromètre « Enfants à la rue » ne sont pas exhaustives.**

Elles ne permettent pas de recenser :

- Les nombreuses familles qui ne recourent pas ou plus au 115 ;
- Les mineurs isolés sans abri ;
- Les familles vivant en squats ou en bidonvilles ;
- Les familles accueillies en dehors du parc enregistré par le 115 (CHRS, CADA, etc.)

## Les avantages du baromètre :

Si les données ne sont pas exhaustives, elles sont comparables d'une année sur l'autre et **permettent ainsi d'observer une tendance**. De plus, en l'absence d'enquête nationale récente sur la population sans domicile, ces données servent de référence.

## METHODOLOGIE

- **Informations analysées** : demandes d'hébergement adressées au 115.
- **Source** : SI SIAO - Volet 115
- **Date** : un jour donnée, habituellement quelques jours avant la rentrée scolaire (19/08/2024).
- **Couverture** : France hexagonale et DROM

# LES RESULTATS DU BAROMETRE 2024 - NATIONAL

Depuis plusieurs années, les associations, les pouvoirs publics et les personnes concernées constatent une **détérioration croissante des conditions d'accès et de maintien dans le logement**. Cette situation a conduit à une **saturation des dispositifs d'hébergement** et à l'incapacité de répondre à l'ensemble des demandes adressées au 115, se traduisant inévitablement par une **augmentation du nombre de personnes sans abri**.



Le 19 août, **43 594 enfants étaient hébergés**, dont **28 659 à l'hôtel**. Parmi les enfants à l'hôtel, 8 333 avaient moins de 3 ans.



Les familles constituent une part importante et croissante de la population sans abri. Parmi les 6 473 personnes en demandes non pourvues au 115 le 19 août, **3 843 étaient des personnes en familles**, soit 59%.



**2 043 enfants** étaient en demandes non pourvues au 115 le 19 août ; un chiffre en hausse de 3% par rapport à 2023 et de **120% par rapport à 2020**.

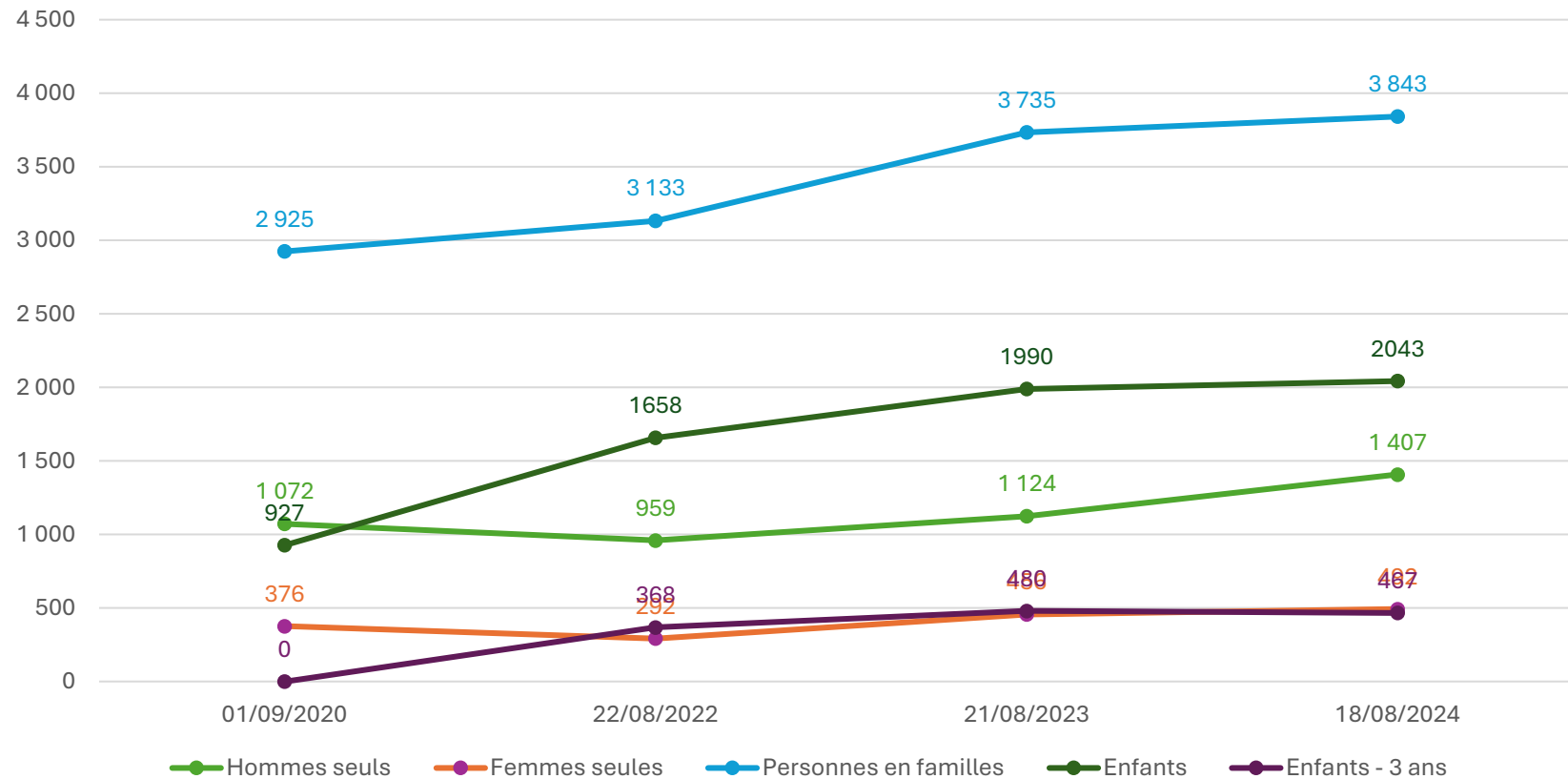


Parmi eux, **467 avaient moins de 3 ans**. Le nombre d'enfants de moins de 3 ans en demandes non pourvues est en hausse de 27% par rapport à 2022.

→ Parmi les 467 enfants de moins de 3 ans en demandes non pourvues, **370 avaient dormi à la rue la veille de la demande de leur famille au 115**, ce qui témoigne du caractère durable des parcours de rue, même pour les plus jeunes (129 enfants de moins de 1 ans étaient concernés).

# LES RESULTATS DU BAROMETRE 2024 - NATIONAL

## Evolution des DNP

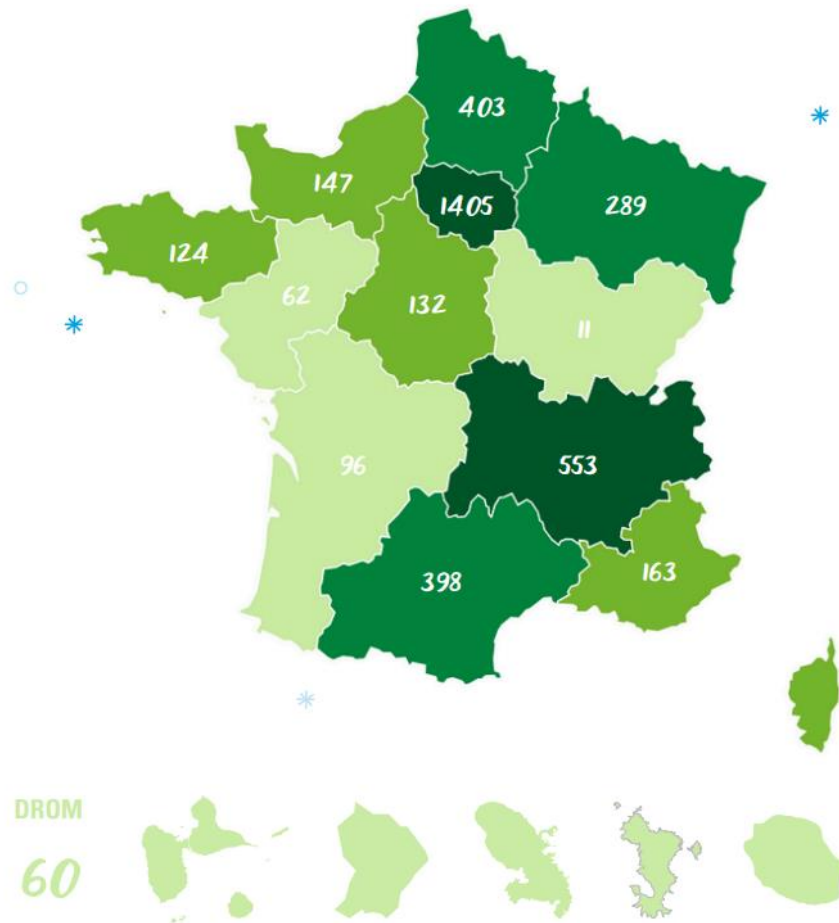


## FOCUS SUR LA SATURATION DES DISPOSITIFS D'HEBERGEMENT :

Bien que des efforts aient été consentis pour maintenir le parc d'hébergement à 203 000 places, celui-ci est manifestement insuffisant pour répondre aux besoins grandissants. Cette situation a conduit à la mise en place de critères de priorisation ; ce qui constitue une rupture avec les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil inscrits dans le CASF.

# LES RESULTATS DU BAROMETRE 2024 - LOCAL

## NOMBRE DE PERSONNES EN FAMILLE EN DEMANDES NON POURVUES PAR RÉGIONS



Si l'Île-de-France reste la région qui comptabilise le plus grand nombre de personnes en familles en demandes non pourvues, **la situation est également tendue dans d'autres régions** (Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Occitanie, Grand Est).

### Données départementales :

(personnes en famille en DNP et évolution)

- Paris : 558 DNP | -10%
- Nord : 337 DNP | -3%
- Seine-Saint-Denis : 311 DNP | -32%
- Bas-Rhin : 191 | +21%
- Haute-Garonne : 189 | -6%
- Hérault : 164 | +131%
- Isère : 141 | +22%
- Gironde : 70 | -48%
- Loire-Atlantique : 40 | -32%



## DISCUSSION

A photograph showing the interior of a tent. A person is lying on their side, covered with a light-colored blanket, appearing to be asleep. The tent's interior is lined with a dark blue material, and there are several pillows and blankets visible. The tent's outer fabric is a light green color. On the left side, there is a semi-transparent dark grey box containing text.

**PLAIDOYER ET  
COMMUNICATION**

**L'action de l'UNICEF France au  
niveau national**

## La mobilisation de l'UNICEF France au niveau national :

- Depuis plusieurs années, **l'UNICEF France et ses partenaires associatifs alertent le Gouvernement et les parlementaires** sur la nécessité de mobiliser des moyens suffisants pour garantir aux enfants et aux familles un accueil inconditionnel et respectueux de leurs droits dans l'hébergement et pour faciliter leur accès au logement durable.

## Prioritairement, l'UNICEF France et ses partenaires demandent :

- **La création de 10 000 places d'hébergement supplémentaires** pour porter la capacité du parc à 213 000 places.
- **La mise en œuvre d'une programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement** incluant une attention spécifique aux enfants et aux familles. Celle-ci devrait notamment comporter des objectifs ambitieux en termes de production de logements sociaux et de transformation qualitative du parc d'hébergement.



## La communication autour du baromètre 2023 :

### Les supports de communication :

- Un [communiqué de presse national](#) et des communiqués de presse régionaux.
- [Un dossier de presse](#) présentant les résultats du baromètre, les principaux constats et nos recommandations.
- [Une tribune](#) dans Le Monde.
- Présentation du baromètre lors de la [conférence de presse de rentrée du Collectif des associations unies](#).
- Un plan de communication sur les réseaux sociaux :
  - [Facebook](#)
  - [X](#)
  - [LinkedIn](#)



A photograph showing the interior of a tent. A person is lying on their side, sleeping, covered with a light-colored blanket. The tent's interior is lined with a blue fabric, and there are several pillows and blankets visible. The tent's outer fabric is a light green color. On the left side, there is a dark semi-transparent rectangular box containing text.

**VILLES AMIES DES ENFANTS**  
Leviers d'action à l'échelle  
locale

## Les Villes amies des enfants peuvent :

### Relayer les résultats du baromètre « Enfants à la rue » et les recommandations formulées :

- Par voie de presse
- Sur les réseaux sociaux
- Auprès des acteurs présents sur leur territoire

### Contribuer au renforcement des connaissances en :

- Répondant à [l'enquête lancée par l'UNICEF France](#) pour réaliser un état des lieux des besoins et actions mises en œuvre par les Villes amies des enfants en direction des enfants sans domicile (tous publics confondus, enfants et familles sans abri, hébergés, vivant en bidonvilles). Les résultats de cette enquête alimenteront les travaux du comité technique « Enfants sans domicile ».
- Faisant remonter les constats et enjeux présents localement. Contact : [cvilleamiedesenfants@unicef.fr](mailto:cvilleamiedesenfants@unicef.fr)

## Le comité technique « Enfants sans domicile » :



**Objectif :** outiller les Villes amies des enfants pour les inciter à mettre en œuvre des actions concourant à la lutte contre l'exclusion liée au logement et à un meilleur accompagnement des enfants et des familles sans domicile dans leur accès aux droits.



### Livrables :

- **Une synthèse des résultats de l'enquête Enfants sans domicile** mettant en lumière l'implication des villes du réseau sur la thématique, leurs constats, les difficultés rencontrées et les leviers identifiés. Elle servira de base de travail au comité technique « Enfants sans domicile ».
- **Un guide à destination des collectivités territoriales** comportant des éléments de contexte, des informations sur les politiques publiques et le cadre légal, des lignes directrices pour l'action illustrées par des exemples de bonnes pratiques et des témoignages d'acteurs.
- **Une note de restitution à destination des pouvoirs publics nationaux** comportant des constats et des recommandations pour un renforcement des politiques de lutte contre le mal-logement.

## DISCUSSION